

Mettre fin au développement anarchique du lithium au Québec

Mémoire sur le projet de mine
de lithium Baie James

Soumis au COMEX le 27 février
2023

Climat Québec
Un nouveau **pays** pour agir véritablement

Table des matières

Présentation de Climat Québec	2
Description du projet Baie James	2
Avoir une vision globale de la filière lithium de l'extraction à la production de batteries avant d'autoriser un projet spécifique	4
Recommandation 1 :.....	8
Recommandation 2 :.....	9
Recommandation 3 :.....	9
Recommandation 4 :.....	9
Améliorations environnementales nécessaires au projet Baie James	9
Caribous	11
Recommandation 5 :.....	12
Eau	12
Recommandation 6 :.....	12
Fermeture de la mine	13
Recommandation 7 :.....	13
Conclusions	13

Mémoire rédigé par Martine Ouellet et Casandra Poitras pour Climat Québec

(Équipe de travail : Jean-François Racine, Casandra Poitras et Martine Ouellet)

Présentation de Climat Québec

Climat Québec est un nouveau parti politique indépendantiste fondé en 2021 dédié à la crise climatique. Nous devons revoir de fond en comble nos façons de faire : du développement économique à la protection de nos forêts, de la gestion de la santé à celle de l'immigration et de l'ensemble des secteurs de l'État. Le climat doit devenir le prisme à travers lequel tous les autres enjeux sont évalués. Depuis sa création, Climat Québec s'est positionné à plusieurs reprises en faveur d'une action immédiate et robuste pour faire face à l'urgence climatique. Nous avons dénoncé le manque de volonté politique du parti au pouvoir et des autres partis à l'Assemblée nationale qui cultivent une trop grande proximité avec les lobbys pollueurs ce qui les empêchent de se tenir debout et de poser les actions nécessaires. De ce fait, Climat Québec se positionne face au projet de mine de lithium de la compagnie étrangère Allkem dans le cadre des audiences du COMEX.

Description du projet Baie James

L'australienne Allkem, à travers sa filiale Galaxy Lithium, a proposé la mise sur pied d'un projet de mine de lithium à ciel ouvert « situé à une dizaine de kilomètres au sud de la rivière Eastmain, à 100 kilomètres à l'est de la Baie James, à proximité du relais routier 381 de la route de la Baie-James¹ ». Cette exploitation sera située à la hauteur de la communauté crie d'Eastmain, au Québec. La durée de vie du projet est évaluée entre 15 et 20 ans. Selon les évaluations, une production moyenne de 5 480 tonnes de minerais seront produites chaque jour². Dans la projection actuelle, les principales infrastructures mises de l'avant incluent « une fosse à ciel ouvert, un concentrateur de spodumène d'une capacité de 2 000 000 tonnes/an, des aires d'entreposage et d'accumulation de mort-terrain, de stériles/résidus de minerai et de concentré,

¹ <https://comexqc.ca/fiches-de-projet/projet-de-de-lithium-baie-james-galaxy-lithium-canada-inc/>

² <https://www.lecitoyenrouynlasarre.com/article/2023/01/16/ottawa-dit-oui-au-projet-de-mine-de-galaxy-lithium>

des bassins de rétention d'eau, une usine de traitement d'eau, un site d'entreposage des explosifs, un campement pour travailleurs de même que des bâtiments administratifs et d'opération.³» Le réseau routier déjà existant permettra l'accès au site afin de desservir la mine selon les différents besoins en matière de transport terrestre.

L'activité de la mine devrait produire pas moins de 846 000 tonnes de gaz carbonique ce qui représente près de 48 000 tonnes de GES, soit la consommation annuelle de 10 000 voitures⁴.

Le lithium est l'un des six minéraux considérés comme prioritaires dans la nouvelle stratégie du gouvernement canadien⁵. Nous comprenons que le lithium est un minerai important pour la production de batteries électriques. En revanche, cela ne peut pas se faire sans prendre sérieusement en considération les risques sur l'environnement et les préoccupations des populations vivant sur ces territoires.

Il y a une effervescence dans le développement de mines de lithium qui se poursuivra dans les prochaines décennies et nous devons nous assurer de mettre en place des mesures en amont. Il est primordial de partir du bon pied et de s'assurer de ne pas perpétuer le développement minier dévastateur du passé. Le contexte de la crise climatique et de l'électrification des transports ne doit pas servir de prétexte pour justifier une extraction à tout crin du lithium du territoire québécois.

Climat Québec tient tout d'abord à dénoncer l'appui du ministre canadien de l'environnement Steven Guilbault au projet Baie James avant même la fin des travaux du Comité d'examen (COMEX)⁶. C'est un message extrêmement grave lancé par le ministre qui court-circuite complètement les travaux d'évaluation indépendante du projet. Encore une fois, Steven Guilbault

³ <https://comexqc.ca/fiches-de-projet/projet-de-de-lithium-baie-james-galaxy-lithium-canada-inc/>

⁴ <https://www.ledevoir.com/politique/canada/778085/ottawa-approuve-le-projet-de-mine-de-lithium-baie-james-a-quelques-conditions>

⁵ <https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/nouvelles/2023/01/feu-vert-pour-lenergie-propre-le-gouvernement-du-canada-approuve-le-projet-de-mine-de-lithium-baie-james.html>

⁶ <https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/nouvelles/2023/01/feu-vert-pour-lenergie-propre-le-gouvernement-du-canada-approuve-le-projet-de-mine-de-lithium-baie-james.html>

démontre que son passé d'environnementaliste est très loin derrière lui et qu'il préfère appuyer les gros lobbys industriels.

Avoir une vision globale de la filière lithium de l'extraction à la production de batteries avant d'autoriser un projet spécifique

Le lithium est considéré comme une ressource critique par plusieurs gouvernements sur la planète puisqu'il est un élément essentiel à la transition vers les voitures électriques. La valeur du lithium est passé de 400 \$/tonne à 5000 \$/tonne⁷ depuis 4 ans, soit une multiplication par 12, ce qui est énorme.

Actuellement, il n'y a qu'une seule mine de lithium au Québec qui est à l'arrêt. La mine **North American Lithium** (NAL) située en Abitibi à La Corne. Celle-ci avait autrefois le nom de Québec Lithium et arrêta ses activités en 2014⁸ pour les reprendre de août 2017 à février 2019 avec le manufacturier chinois de batteries CALT, avant de se mettre sous la protection de la Loi sur la faillite en mai de la même année. Elle a ensuite été achetée en 2021 à 75% par la compagnie australienne Sayona Mining⁹ et à 25% par Piedmont, également une australienne, pour former le consortium Sayona Québec. Ce consortium australien, possède également 2 autres projets de lithium au Québec : le **projet Authier** situé sur le territoire de La Motte, Pikogan et Preissac, juste au-dessus d'un esker d'une remarquable valeur, et le **projet Transim** au Témiscamingue sur le territoire de Winneway près de Cadillac. D'ailleurs, la communauté de Winneway a demandé que les 3 projets du consortium australien soient analysés ensembles dans un seul BAPE pour pouvoir prendre en considération les impacts cumulatifs, ce qui a été refusé.

⁷ Journal de Montréal : Mines de lithium: feu vert à un autre grand projet. Nommé Rose Lithium-Tantale, il pourrait démarrer dans environ 6 mois, à la Baie-James, 2022-12-12

⁸ [https://www.lapresse.ca/affaires/entreprises/2023-01-04/strategies/sayona-en-voie-de-devenir-le-premier-producteur-nord-americain-de-lithium.php#:~:text=La%20mine%20en%20sera%20en,Lithium%20\(2016%2D2019\).](https://www.lapresse.ca/affaires/entreprises/2023-01-04/strategies/sayona-en-voie-de-devenir-le-premier-producteur-nord-americain-de-lithium.php#:~:text=La%20mine%20en%20sera%20en,Lithium%20(2016%2D2019).)

⁹ [https://sayonamining.com.au/projects/nal-project/#:~:text=Sayona's%20flagship%2C%20the%20North%20American,75%25%3B%20Piedmont%2025%25\).](https://sayonamining.com.au/projects/nal-project/#:~:text=Sayona's%20flagship%2C%20the%20North%20American,75%25%3B%20Piedmont%2025%25).)

Il est important de savoir que le partenaire Piedmont Lithium, une minière australienne installée au États-Unis, « propriété de Piedmont Lithium Limited (ASX:PLL; Nasdaq:PLL), est un projet de préproduction visant la production de 160 000 tonnes par année de concentré de spodumène et la fabrication de 22 700 tonnes par année d'hydroxyde de lithium de qualité batterie en Caroline du Nord. L'objectif : soutenir les chaînes d'approvisionnement en véhicules électriques et en batteries aux États-Unis et dans le monde. Piedmont Lithium détient un intérêt économique direct et indirect de 40 % dans Sayona Québec.¹⁰ » Ils appuient donc la volonté du gouvernement étatsunien de sécuriser la chaîne d'approvisionnement des batteries pour la transition vers les véhicules électriques. C'est un minimum de 65%¹¹ de la production du consortium australien Soyana Québec qui sera acheté par Piedmont pour son usine de transformation en Caroline du Nord. Piedmont est donc le principal client de ces 3 projets miniers. Actuellement, toute la transformation est prévue hors Québec. Le consortium australien tient un discours pour cultiver l'espoir de transformation éventuelle au Québec, mais il est clair qu'avec ce genre de contrat la vaste majorité de la production sera transformée hors Québec. Récemment, Piedmont a annoncé « qu'elle avait apporté un amendement à son contrat d'approvisionnement avec Tesla pour préciser que les livraisons de spodumène proviendront des installations de Sayona Québec à la mine de La Corne. »¹² car son projet de mine en Caroline du Nord rencontre de l'opposition de la part des communautés locales.

Sayona mining possède également 60% du **projet Moblan**, l'autre 40% étant détenu par SOQUEM une société d'État québécoise d'exploration minière. Le projet Moblan est situé à 130 km au nord-ouest de Chibougamau sur le territoire Eeyou Istchee Baie-James.

Il y a aussi **Némaska Lithium** qui a subi une débâcle financière avant même de finaliser son projet pour se retrouver sous la protection de la Loi sur la faillite en 2019. Cela a engendré une perte de 71 millions\$¹³ pour le gouvernement du Québec à travers Investissement Québec qui avait pris

¹⁰ Gouvernement du Québec : Acquisition des actifs de Lithium Amérique du Nord - Québec s'entend avec Sayona Québec et Piedmont Lithium, 27 mai 2021.

¹¹ L'annuel de l'auto, Une mine de lithium sera en production au Québec en 2023, 2022-12-14

¹² Les Affaires, Du lithium québécois se trouvera dans les batteries des voitures Tesla, 2023-01-05

¹³ Les Affaires, Québec annonce un investissement de 80 M\$ dans Nemaska Lithium, 2022-06-30

part à l'aventure. Son projet de la mine Wabouchi, situé sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James à une trentaine de kilomètres du village de Némaska, est relancé avec l'arrivée d'un nouveau partenaire Livent qui a acheté la participation de la firme londonienne Pallinghust, et la promesse d'un nouvel investissement de 300M\$ de la part du gouvernement Legault. Le projet est maintenant évalué à 1.5 G\$ incluant la mine et l'usine de transformation. Livent est une corporation étatsunienne qui fournit du lithium transformé à Tesla et BMW¹⁴. Elle est propriétaire à 50% de Némaska Lithium et Investissement Québec détient l'autre 50%. Il n'est pas exclu que IQ investisse au-delà du 300M\$. Némaska Lithium a annoncé en janvier 2023¹⁵ l'achat d'un terrain à Bécancour pour la construction d'une usine de traitement de spodumène de lithium en hydroxyde de lithium. Dans le cas de ce projet, il y a donc une première transformation au Québec, mais encore rien d'attaché pour la production de batteries ici. Livent n'est pas un manufacturier de batterie mais bien un fournisseur de lithium transformé pour les manufacturiers de batteries. Ils ont déjà leurs propres clients producteurs de batteries.

Finalement, il y a le **projet Rose** (lithium et tantal) de la minière canadienne Corporation Lithium Éléments Critiques, également sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James à 38 km au nord du village de Némaska. « La Nation Crie d'Eastmain, le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee), le Gouvernement de la Nation Crie et Critical Elements ont signé une entente sur les répercussions et les avantages, intitulée l'Entente Pikhuutaau (l'« **Entente Pikhuutaau** »), en juillet 2019. L'annonce de la décision d'évaluation environnementale favorable permettra à la Société d'entamer de manière plus concrète la mise en œuvre de l'Entente Pikhuutaau, qui prévoit la mise en œuvre des occasions de formation, d'emplois et d'affaires pour les Cris, et particulièrement les Cris d'Eastmain, dans le cadre du Projet, ainsi que la collaboration et la participation des parties crie avec Critical Éléments dans la surveillance environnementale durant toutes les phases du Projet. L'Entente Pikhuutaau assure également des retombées financières à long terme pour les parties crie, conformément à la Politique minière de la Nation Crie et à l'approche adoptée par Critical Éléments de développer le Projet tout en assurant la

¹⁴ Les Affaires, Québec annonce un investissement de 80 M\$ dans Nemaska Lithium, 2022-06-30

¹⁵ Journal de Montréal, Némaska Lithium achète le terrain de sa future usine, 2023-01-09

promotion du développement économique et social des Cris d'une manière qui soit avantageuse pour toutes les parties. »¹⁶ Corporation Lithium Éléments Critiques est détenu à 30% par des intérêts québécois; l'autre 70% serait détenu par des partenaires allemands, ontariens et japonais. La corporation est actuellement en recherche de financement pour la réalisation de son projet. Aucune transformation au Québec n'est prévu à ce stade-ci.

Le **projet de la Baie-James** de Galaxy Lithium, propriété de l'australienne Allkem s'ajoute à ces 6 projets autorisés ou en cours d'autorisation.

En plus de ces 7 projets, il y a 103 projets de lithium en exploration au Québec¹⁷.

En ce qui concerne **les projets d'usine de batteries au Québec**, le Canada est en train de favoriser indument l'Ontario encore une fois. Volkswagen a annoncé en décembre dernier que son projet d'une usine de fabrication de cellules de batterie dans le parc de Bécancour « n'est pas sur notre radar pour le moment »¹⁸. Le constructeur automobile allemand cherche toujours un emplacement en Amérique du Nord pour son investissement majeur et il confirme qu'il a les yeux tournés vers l'Ontario. Le gouvernement fédéral en collaboration avec le gouvernement de la province de l'Ontario a complètement évincé le Québec et cela à même l'argent des contribuables québécois. En effet, les projets d'usine de batterie sont annoncés pour l'Ontario. Lors de l'annonce par Ottawa de l'accord avec la société belge Umicore pour la construction d'une usine de matériaux pour la fabrication de batteries, le premier ministre du Canada a souligné que « Nous avons intensifié les annonces importantes, la plupart en partenariat avec le gouvernement de l'Ontario, qui couvrent l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Les gens ont compris que [...] le Canada est un endroit très intéressant où investir. »¹⁹ La politique de favoritisme du

¹⁶ Communiqué de l'entreprise : CRITICAL ELEMENTS RECOIT LE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LE PROJET ROSE LITHIUM-TANTALE AU QUÉBEC, 2022-11-02

¹⁷ Journal de Montréal, Mines de lithium: feu vert à un autre grand projet. Nommé Rose Lithium-Tantale, il pourrait démarrer dans environ 6 mois, à la Baie-James, 2022-12-12

¹⁸ L'annuel de l'automobile, Le Québec n'est plus dans la course pour une usine de batteries de Volkswagen, 2023-01-30

¹⁹ Le Devoir, Ottawa annonce une nouvelle usine de composants de batteries pour véhicules électriques en Ontario, 2022-07-13

gouvernement canadien à l'endroit de l'Ontario se répète une fois de plus au détriment de l'économie québécoise. Il y a aussi les projets de BASF (Allemagne) et de GM-Posco Chemical (États-Unis/Corée du Sud) qui sont des fabricants de cathode pour la production de matériaux de batteries attendus à Bécancour annoncés en 2022, mais nous n'avons trouvé aucune annonce concrète pour le moment. Il est évident que notre statut de province subordonnée au gouvernement fédéral nuit considérablement à la mise en place d'une vision globale pour l'ensemble de la chaîne du lithium, particulièrement pour les étapes les plus lucratives de fabrication des batteries.

La vision extractiviste du gouvernement Legault et d'autorisation à la pièce de chacun des projets de lithium, sans vision de la chaîne complète doit être remplacée par une approche plus raisonnable et plus respectueuse du territoire qui limite les projets en fonction de notre capacité de transformation. L'électrification des transports avec l'utilisation des batteries n'est pas sans impact sur l'environnement, le territoire et les populations locales. C'est la responsabilité du gouvernement du Québec de s'assurer que le développement de la filière lithium ne se fasse pas de façon anarchique comme c'est le cas présentement. Le Québec ne devrait extraire que les quantités nécessaires pour la production de batteries au Québec. Il est essentiel qu'un BAPE générique sur toute la filière lithium, de l'extraction à la production de batteries, puisse faire la lumière sur l'ensemble des enjeux. Le Québec doit cesser d'agir comme un pays sous-développé en vendant ses ressources naturelles à tous vents sans s'assurer de prendre une position stratégique avec un minerais aussi critique pour l'avenir, sans encadrement suffisant pour la protection des milieux et sans retour juste et suffisant pour les collectivités locales et pour l'ensemble de la collectivité québécoise.

Recommandation 1 :

Encore une fois dans le dossier de la chaîne du lithium, le gouvernement canadien vient directement nuire aux intérêts du Québec avec une politique de favoritisme pour l'Ontario. Climat Québec réitère l'importance de sortir du Canada afin de ne plus se faire « voler » des

projets structurants à même l'argent des contribuables québécois via les taxes et impôts fédéraux.

Recommandation 2 :

Climat Québec recommande de mettre en place un BAPE générique sur l'ensemble de la filière du lithium, de l'extraction à la production de batteries, pour mettre fin au développement anarchique du lithium et suspendre tous les projets en cours jusqu'à la conclusion du BAPE générique.

Recommandation 3 :

Climat Québec demande au gouvernement du Québec qu'il exige que tout lithium extrait du territoire québécois soit transformé au Québec et serve à la production de batteries au Québec, comme le lui permet la loi.

Recommandation 4 :

Climat Québec recommande d'augmenter les redevances pour le lithium afin de s'assurer d'un retour juste et équitable à la collectivité québécoises et aux collectivités locales et de rendre publiques toutes les redevances exigées par le gouvernement du Québec et les communautés locales et celles payées par l'industrie.

Améliorations environnementales nécessaires au projet Baie James

Climat Québec a participé à une des séances de la première partie des audiences du COMEX qui avaient lieu les 24 et 25 janvier dernier. Plusieurs enjeux ont été soulevés par les populations locales dont plusieurs portaient sur l'environnement.

Plusieurs personnes présentes ont mentionné un mécontentement envers le positionnement hâtif de Steven Guilbault contrairement au COMEX qui n'a toujours pas remis sa décision finale à l'heure actuelle. Plusieurs membres de la communauté crie ont partagé leurs inquiétudes face

aux conséquences qu'aura la construction ainsi que la mise en activité de la mine sur la chasse, la pêche et le trappage. Quelle sera la répercussion à long terme sur la faune et la flore? Les Cris affirment que la mine causera une perturbation de l'équilibre construit dans les dernières générations. Les activités quotidiennes des Cris pourraient être perturbées par la mine, en plus des impacts sur la biodiversité.

En ce qui concerne l'eau potable, une préoccupation persiste quant à la contamination des eaux. Est-ce que la compagnie minière se chargera de fournir de l'eau potable aux communautés locales si celles-ci voient leurs cours d'eaux contaminés par la mine? On peut en douter... Il est important de mentionner que le territoire de la mine traverse des cours d'eau.

Les communautés locales avaient récemment gagné leur bataille pour avoir accès à une route décente, qui fut récemment terminée. Or, celle-ci sera utilisée par la compagnie minière. Malgré des engagements concernant l'allègement des camions, les citoyens s'inquiètent de l'usure accélérée de la route. Une des personnes présente durant l'audience a souligné le fait que la demande pour avoir accès à une route décente ait pris plusieurs années, alors que l'autorisation de la mine par le fédéral se soit faite en peu de temps.

Les populations locales crient l'inquiétude d'être exclues de la démarche et de ne pas être consultés, notamment sur les répercussions à long terme du projet, particulièrement lors du retrait de la compagnie minière sur le territoire.

Du côté d'Eau Secours!, il y a une dénonciation du manque de vision globale. Plusieurs préoccupations spécifiques ont été soulevées concernant l'accès à l'eau potable et à la contamination des cours d'eau : contamination de la fosse en arsenic à très long terme, problèmes entourant la construction de l'usine de traitement des eaux à capacité augmentée, destruction de 305 hectares de milieux humides.

Caribous

Il est évident que l'étude du promoteur ainsi que celle de l'Agence de l'évaluation d'impact du Canada (AEIC) minimisent de façon éhontée l'impact sur le caribou.

Selon le promoteur, c'est la harde Nottaway qui est « susceptible » de fréquenter le secteur. Le rapport de l'AEIC fait état d'un cheptel de 308 bêtes en citant des données de 2016. Un inventaire effectué en 2022 par le gouvernement du Québec et publié lundi indique plutôt une population de 240 à 282 bêtes, soit un « déclin graduel » de l'ordre de 8 % à 28 % sur une période d'à peine six ans. (...)

« On parle de l'habitat essentiel d'une espèce, et donc d'un habitat qui est nécessaire pour sa survie et son rétablissement. Si on retire des éléments de cet habitat, on lui retire la marge de manoeuvre qui est nécessaire pour faire face à d'autres événements imprévus, comme des feux de forêt, des épidémies d'insectes, etc. », ajoute M. St-Laurent.

Le professeur critique aussi la propension à évaluer les projets indus-triels sans véritable perspective globale. « On autorise les projets un par un, ce qui fait augmenter le taux de perturbation. C'est ce qu'on fait depuis des décennies. »

Un point de vue que partage Daniel Fortin, professeur titulaire au Département de biologie de l'Université Laval. Ce dernier, tout comme M. St-Laurent, critique la limite de perturbation de l'habitat de 35 % évoquée dans le rapport de l'AEIC. « Même en étant sous ce seuil de perturbation, la population Nottaway décline. Elle n'a donc pas 60 % de probabilité d'autosuffisance, mais 100 % de chances de décliner. »

Selon les calculs de M. Fortin, l'impact de la mine sur l'habitat du caribou sera plus important que ce qui est indiqué par le promoteur. Il évoque une zone de plus de 400 km², mais qui ne tient pas compte des autres projets miniers de la région.²⁰

Les populations locales crient ont raison de s'inquiéter de l'impact de la mine sur leur mode de vie traditionnel. Le cheptel de caribous déjà en déclin va subir d'importants impacts liés aux dynamitages de la mine, à la route et tout le camionnage, sans compter les contaminations possibles de l'air et des cours d'eau ce qui va amplifier son déclin. Il est assez révélateur de

²⁰ Le Devoir, Une nouvelle mine dans l'«habitat essentiel» du caribou forestier, 2023-01-23

constater que le ministre Guilbault, qui plaide pour un décret canadien pour la protection du caribou en empiétant sur les juridictions provinciales, autorise un projet de mine qui met en plus grand danger le caribou. C'est là qu'on reconnaît les opérations d'écoblanchiment (greenwashing) pour redorer une image ternie mais dès que les lobbys sont présents, au diable les caribous!

Recommandation 5 :

Climat Québec propose de mandater une firme indépendante pour la réalisation d'une étude sur le caribou forestier pour l'ensemble du territoire des hardes qui traversent le territoire de la mine.

Eau

Les préoccupations locales et d'Eau Secours! concernant les impacts sur l'eau méritent une attention importante. En effet, l'eau est à la base de la vie. Contaminer l'eau souterraine, les lacs et rivières de la région entraînera des conséquences sur la santé de la flore, de la faune et des populations locales. Il est essentiel que le gouvernement du Québec se dote d'un système de suivi pour assurer la qualité de l'eau.

Recommandation 6 :

Climat Québec recommande l'installation de différents systèmes de suivi de la qualité et de la quantité d'eau par le gouvernement au frais du promoteur. Il est essentiel d'installer des systèmes de mesure afin de suivre les quantités d'eau souterraine prélevées ainsi que la qualité de l'eau souterraine. Idem pour les eaux de surfaces des cours d'eau touchés par le projet. De plus, des équipements de mesure doivent être installés juste à la sortie de l'effluent de la mine pour mesurer le taux de contamination. Toutes ces mesures doivent être rendues publiques en temps réel par le gouvernement.

Fermeture de la mine

Le fond de restauration de la mine doit être capitalisé à 100% dans les 2 premières années d'exploitation de la mine, tel que prévu par le règlement. Comme les règlements ne sont pas toujours appliqués, cela peut avoir des conséquences dévastatrices comme nous l'avons vu dans le passé avec la multiplication de sites miniers orphelins à la charge des contribuables. Climat Québec propose un suivi particulier sur cet élément.

Recommandation 7 :

Climat Québec demande que le fond de restauration soit capitalisé à 100%, au plus tard à la fin de la 2^e année d'exploitation, sans quoi la minière devra suspendre ses activités. Les informations concernant la capitalisation du fond de restauration de la mine doivent être rendues publiques au fur et à mesure.

Conclusions

La crise climatique nous oblige à revoir nos façons de faire. Nous ne pouvons plus continuer à surexploiter le territoire en détruisant la nature et le vivant. Nous devons opérer un changement brusque et rapide de notre vision de l'occupation du territoire. Il n'est pas minuit moins une il est minuit passé. Le profit et l'argent privé ne doivent plus être les moteurs de décision de notre gouvernement. Il nous faut revenir à des valeurs ancestrales et prévoir pour les 7 prochaines générations. C'est notre responsabilité collective face aux générations futures d'arrêter de leur léguer une terre appauvrie par la cupidité de certains.

L'électrification des transports n'est pas une solution miracle à la crise climatique. Beaucoup plus important que l'électrification des véhicules, c'est la diminution du nombre de véhicules par des investissements massifs en transport en commun, par un accès gratuit au transport en commun et par une révision des modes de transport des marchandises pour limiter le camionnage au dernier segment de transport. L'électrification des transports doit donc s'ajouter à cet effort

collectif de diminution des véhicules et non pas s’y substituer. L’électrification des transports permet de remplacer le pétrole par notre électricité verte et diminuer ainsi les GES provenant de la combustion et de la production du pétrole. Toutefois, la fabrication et la disposition des batteries ont des impacts sur l’environnement. C’est pourquoi il faut prévoir une exploitation et une transformation limitées au besoin qu’aura le Québec pour la fabrication de batteries ici. Plusieurs pays ont des mesures protectionnistes de leurs matières premières stratégiques et même des industries identifiées comme étant d’intérêt national. Le Québec devrait arrêter de se comporter comme une colonie d’extraction des matières premières. Il doit se réapproprier son développement et se doter d’une vision nationale en mettant fin à la surexploitation de son territoire. La tenue d’un BAPE générique sur la filière lithium permettra, à partir des échanges avec les citoyens et les citoyennes et des différents groupes, de dégager les grands axes de cette nouvelle vision indispensable pour contrer la crise climatique.